



Commission de Gestion  
Commune de Vully-les-Lacs  
Rapport 2024

## Table des matières

1. Rôles et missions	3
2. Composition	3
3. Introduction	3
4. Organisation	4
5. Visite de la Bourse	5
6. Conseil communal	6
7. Municipalité	6
8. Administration générale	6
9. Aménagement du territoire	7
10. Terres communales	7
11. STEP Régionale	7
12. Service des eaux	7
13. Éclairage public	9
14. Informatique	9
15. Écoles	9
16. Voirie	10
17. Finances	10
18. Ports et plages	10
19. Tourisme	11
20. Affaires culturelles	11
21. Mobilité, transports	11
22. Routes	12
23. Forêts, Chemin AF	13
24. Affaires sociales	13
25. Bâtiments communaux	13
26. Police des constructions	14
27. Synthèse des recommandations	14
28. Conclusions	15

## 1. Rôles et missions

Le rôle de la commission de gestion est régi par le règlement du conseil communal ainsi que la loi sur les communes. Elle est notamment chargée d'examiner la gestion de la commune durant l'année écoulée. Différents documents cantonaux, notamment le « guide pratique à destination des commissions de surveillance des Conseils généraux et Communaux » sont à sa disposition pour organiser son analyse. L'examen des comptes sera fait par un rapport qui se réfère au préavis sur les comptes présentés lors de la séance du Conseil Communal du mois de juin.

## 2. Composition

Conformément aux articles 37 et 38 du règlement du Conseil Communal, la Commission de gestion est composée de 7 membres qui sont élus pour la durée d'un an.

La répartition des membres tient compte de l'importance des partis politique au sein du Conseil Communal.

Céline Duran, Présidente	PLR
Karin Hügli	Entente
René Fluri	Entente
David Schwab	Entente
Christian Failloubaz	PLR
Alexandre Bardet	PLR
Jean-Claude Vioget	Entente

La Présidence est mise en discussion chaque automne et le Président est élu par les membres de la Commission de gestion pour l'année à venir.

M. Christian Failloubaz a participé à l'élaboration des questions et aux entretiens avec la Municipalité mais se récusé pour la rédaction et les conclusions de ce rapport en raison de son prochain engagement au sein du service technique.

## 3. Introduction

Une première séance a eu lieu le 08 octobre 2024 entre le Président du Conseil communal, la Présidente de la Commission de gestion et la Municipalité dans le but de clarifier les besoins et les attentes de chaque partie prenante.

Il a notamment été décidé de présenter le rapport de gestion sous la forme d'un préavis afin qu'il puisse être formellement soumis au vote du Conseil communal.

La Présidente de la Commission de gestion a soutenu la volonté de la Commission de gestion d'un meilleur suivi des préavis, motions, postulats et interpellations via un tableau complet.

La Municipalité par la voix du Syndic s'est engagée à fournir un tableau complet et en assurer le suivi entre la secrétaire du Conseil et la secrétaire Municipale.

Cette séance a également été l'occasion de revenir sur le fonctionnement de la Commission de gestion par sous-commissions et, d'unisson la Municipalité et la Commission de gestion ont signifié leur intérêt à poursuivre cette forme de travail plus efficiente et moins chronophage.

Le souhait de la Commission de gestion d'effectuer une visite de service par année a également été discuté ouvertement et la Municipalité y a répondu favorablement.

D'autre part la Municipalité a répondu favorablement à la demande de la Commission de gestion de lui fournir un outil de travail informatique sécurisé afin de pouvoir échanger et conserver ses différents documents de travail.

La Commission de gestion remercie la Municipalité pour la mise à disposition de ce « sharepoint » mais également pour la mise à disposition de la salle de commission à Villars-le-Grand.

#### 4. Organisation

La commission de gestion s'est réunie une première fois en séance plénière le 31 octobre 2024 afin de définir et planifier sa méthode de travail.

Les sous-commissions ont été réparties en tenant compte d'une répartition entre les groupes politiques et de la répartition des dicastères :

Commission de gestion :	Municipalité :
Alexandre Bardet David Schwab	Laetitia Kohler François Haenni Claire-Marie Spahr
René Fluri Céline Duran	Christian Genilloud Alain Bally
Failloubaz Chrisian Hugli Karin Jean-Claude Vioget	Michel Verdon Julien Bessard

Les sous-commissions se sont ensuite organisées de manière autonome afin de rédiger une série de questions qui ont été mises en commun lors d'une séance plénière mi-décembre, ceci afin de vérifier la cohérence des questions transmises à la Municipalité par les différents groupes.

Cette année, et sur proposition de la Municipalité, les entretiens entre les sous-commissions et les membres de la Municipalité ont eu lieu en même temps dans différentes salles du bâtiment

de l'administration communale et se sont terminées par un moment d'échange entre la Municipalité et la Commission de Gestion. La Cogest a réitéré son souhait d'effectuer la visite d'un service durant le printemps. Souhaitant dans un premier temps effectuer une visite du service de la voirie, ce choix a finalement été revu, sur conseil de la Municipalité. En effet, la voirie se trouve actuellement dans une période avec d'importants changements de personnel et il a été retenu qu'il serait plus intéressant de rencontrer la bourse qui bénéficie d'une situation plus stable. Il s'agit de la première visite de service effectuée par la commission de gestion. Ces visites seront dorénavant reconduites chaque année et un tournus sera fait entre les différents services.

La commission s'est ensuite réunie à différentes reprises afin de mettre en commun et échanger sur les sujets traités et transmettre à la Municipalité ses remarques complémentaires suite à la lecture d'une première version du rapport de gestion.

La commission de gestion remercie la Municipalité pour son engagement et sa disponibilité à répondre de manière ouverte et transparente aux questions posées.

## 5. Visite de la Bourse

Une délégation de la Commission de gestion a effectué le 28 avril 2025 une visite de la Bourse.

La Boursière, Mme Guisolan, a présenté de manière très détaillée ses outils de travail ainsi que les différents processus mis sur pieds. Nous avons notamment pu vérifier que la procédure d'achats est solide et que les différentes validations mises sur pieds assurent un traitement correct des factures. Les chefs de services ainsi que les Municipaux disposent d'outils faciles d'accès afin d'assurer le suivi du budget qui leur est alloué. Nous avons constaté une volonté exemplaire de fournir des outils de travail précis et fiables autant aux Municipaux qu'aux Chefs de service. D'autre part Madame Guisolan a fait part d'un grand intérêt à améliorer de manière constante son service que cela soit pour les utilisateurs ou pour les habitants. Elle nous a fait part de son intérêt à automatiser et digitaliser le maximum de tâches toujours en gardant comme objectif une meilleure efficacité.

La Commission de Gestion a pu constater que les procédures de travail sont existantes et que les différents contrôles de sécurité sont établis de manière claire. Ainsi les tâches urgentes pourraient être assurées en l'absence d'une partie du personnel de la Bourse. La collaboration avec la Municipalité est jugée très bonne.

Nous remercions vivement Madame Guisolan pour le temps accordé et la félicitons, ainsi que l'ensemble de l'équipe de la Bourse pour le travail accompli.

## 6. Conseil communal

La commission de gestion remercie la Municipalité pour le tableau de suivi des préavis complet.

Il s'agissait d'une demande récurrente de la Commission de gestion afin d'avoir une vision claire des préavis traités durant l'année écoulée mais également sur les préavis encore ouverts des années précédentes.

La Cogest remarque qu'il manque le postulat suivant dans le rapport de la Municipalité :

Posulat	Conseil du 25.06.2024	Déposé par : Joffrey Tombez
Titre	Pour une collecte des déchets flexible et au goût du jour	
Décision	Refusé / 9 voix pour ; 23 voix contre ; 7 absentions	
Statut	Terminé	
Commentaire	Postulat pas pris en considération par le CC / classé sans suite	

La Cogest souhaite que ce tableau se trouve dorénavant chaque année dans le rapport de gestion.

## 7. Municipalité

L'ambiance au sein du collège municipal est jugée très bonne et l'intégration de M. Julien Bessard s'est déroulée harmonieusement. Un remaniement partiel des dicastères a eu lieu à cette occasion.

La Municipalité indique qu'elle ne délègue pas davantage de tâches opérationnelles à l'administration en raison de ressources limitées. Les heures de vacations sont citées comme un indicateur de cette situation.

## 8. Administration générale

### Administration du personnel

Bien que les services fonctionnent correctement, des tensions sont signalées et l'embauche d'une personne supplémentaire prévue pour mieux répondre aux exigences notamment juridiques avec des compétences élevées en leadership permettra une réorganisation de l'administration.

Le personnel administratif a du mal à absorber les tâches supplémentaires en raison des ressources limitées. Néanmoins les objectifs fixés pour l'administration semblent globalement atteints, ce qui est réjouissant.

### Règlement du personnel

Le règlement du personnel est en cours de révision, notamment la grille salariale. Une société spécialisée en RH accompagne la Municipalité dans ce processus

## Satisfaction des citoyens

Le niveau de satisfaction des citoyens est globalement élevé, à l'exception de certaines demandes de constructions et transformations complexes liées au Service Technique (ST).

## 9. Aménagement du territoire

La Municipalité a poursuivi son travail d'élaboration du PACOM durant l'année 2024. La mise à l'enquête aura lieu début 2025.

## 10. Terres communales

### Règlement d'attribution des terres communales

La nouvelle directive sur l'attribution des terres communales a été appliquée en 2024, avec une réception globalement positive de la part du monde agricole.

Certains points de cette directive ont été présentés de manière brève sous forme de communication Municipale lors du Conseil du 24.09.2024. Il n'y a toutefois pas eu de prise de position du Conseil sur cette directive et ni le Conseil ni la Commission de gestion n'y ont eu accès.

## 11. STEP Régionale

### Planning

La levée d'opposition n'a pas eu lieu, mais cela ne retarde pas le processus. Le calendrier prévoit toujours une fin de chantier entre fin 2028 et début 2029.

### Contrat de maintenance/entretien

Les contrats avec Wamax pour les STEP de Chabrey et Salavaux sont renouvelables annuellement.

Le cahier des charges inclut la gestion complète des deux STEP.

## 12. Service des eaux

### Source du Vermou

Une étude a été lancée afin de maintenir cette source étant donné que les résultats ont pu démontrer qu'elle est aux normes.

## Sources de Mur

Il a été décidé de retirer ces sources du réseau en raison de leur mauvaise qualité.

Le stand de tir sera alimenté en eau courant 2025. Ces travaux seront exécutés par le budget courant.

## Réservoir de Charmontel, état au 31.12.2024:

Les travaux de construction du réservoir de Charmontel et de la station de pompage et de nettoyage de l'eau de source à Constantine sont terminés. La station de pompage de Chabrey est reconstruite et toutes les conduites entre ABV, les stations de pompes, le réservoir et la distribution d'eau sont en fonction. Les réservoirs de Chabrey, Sous-Rin, Villars-le-Grand et Montmagny sont détruits et le terrain a été remis en état. Il reste à terminer l'assainissement des captages des sources de Villars-le-Grand, de Constantine et de Chabrey.

## Revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG)

Au 31.12.2024 les travaux sur la Commune de Vully-les-Lacs sont presque terminés. La rive gauche doit être terminée et les plantations et ensemencement doivent encore être effectués. Des panneaux didactiques sont en cours d'élaboration.

Aucun débordement n'a eu lieu en 2024 et ce malgré la crue trentenaire.

Une convention pour l'entretien existe, toutefois le cahier des charges doit encore être revu. Ce sujet sera traité courant 2025.

Une interpellation a été déposée durant le Conseil du 10.12.2024 portant sur les berges et certaines modifications des plans d'enquête. La réponse de la Municipalité suivra courant 2025.

## Installation de compteurs d'eau à distance :

L'inventaire des compteurs d'eau dans le village de Mur est toujours en cours au 31.12.2024. Ceci en raison de difficultés à accéder à certaines installations. La Commission de gestion encourage la Municipalité à améliorer la communication avec les propriétaires afin d'être plus efficace pour les futurs recensements.

## Chenevières à Chabrey :

La Commune s'étant elle-même opposée au projet, les oppositions sont traitées ou en cours de traitement par le Canton.

## 13. Éclairage public

### Eclairage public général

Le remplacement de l'éclairage par des LED continue de se faire village par village, la Commission de gestion estime toutefois que cela pourrait être fait de manière plus rapide. Le service technique a accès à la programmation des nouvelles lampes LED. Bien qu'intéressante financièrement l'approche d'un second fournisseur risque de complexifier le système en utilisant des outils de programmation différents et non compatibles.

## 14. Informatique

La cybersécurité figure parmi les préoccupations majeures du dicastère. Le rapport de gestion et les réponses de la Municipalité mettent en évidence plusieurs mesures pertinentes :

- Maintien de la labellisation CyberSafe, avec un renouvellement prévu en 2025
- Application de nombreuses bonnes pratiques recommandées par le prestataire InfoNext
- Présence de sauvegardes redondantes (serveurs locaux + hébergement dans la région genevoise)
- Lancement d'un programme de sensibilisation interne (formations et tests de phishing).

Même si aucune statistique consolidée annuelle n'est encore disponible, les rapports hebdomadaires permettent de suivre les incidents détectés et les tentatives repoussées.

L'ensemble de ces éléments laisse penser que la commune est bien équipée et proactive en matière de sécurité informatique, ce qui est à saluer.

## 15. Écoles

### Halle de gym

Les travaux ont pris quelques semaines de retard en raison de la pluie. La mise en service est repoussée à novembre 2025.

### Extension EPK :

Les travaux se sont dans l'ensemble bien déroulés et les utilisateurs sont satisfaits du bâtiment. Il est à noter que quelques imprévus sont survenus en fin de construction notamment de compatibilité des deux bâtiments (chauffage, domotique ou encore gestion des clés). Le budget devrait toutefois être respecté.

### Parascolaire :

Le besoin en redimensionnement du parascolaire des Castors a été confirmé. Avec une capacité de 72 places il est maintenant répondu à l'ensemble des demandes. Nous constatons également que le nombre de places proposées est dynamique en fonction des besoins. Aussi, le vendredi après-midi ce sont 24 places qui sont proposées contre 48 le jeudi après-midi. Ceci permet une optimisation des coûts.

Le redimensionnement du parascolaire dans la future halle polyvalente est également à saluer.

#### Crèches :

Le taux d'occupation des deux crèches se situe entre 80 et 100%. Ce taux est jugé bon et confirme les besoins en accueil pour les communes membres de l'Arpeje.

### 16. Voirie

L'ambiance au sein de la voirie en 2024 est jugée critique. L'engagement d'un nouveau responsable de la voirie devrait permettre de revenir à un apaisement de la situation.

Un plan de formation est en cours d'élaboration afin de permettre une optimisation de l'utilisation des différents engins.

### 17. Finances

#### Comptes :

La CoGest établira un rapport spécifique sur les comptes 2024 après la révision des comptes par une société externe et le rapport sera présenté au conseil communal en juin 2025.

L'exercice d'analyse des rentrées fiscales est important pour une bonne planification et pour prévenir d'éventuels changements. Les revenus de plus de CHF 100'000.- (en jaune + en bleu dans le graphique) représentent 9 % des contribuables. Ils représentent 39 % de l'impôt sur le revenu et environ 31 % de l'impôt sur la fortune.

#### Polices d'assurance :

La gestion des polices d'assurance de la Commune, couvrant tant les biens que les personnes, demeure complexe et mérite une attention particulière. Bien que la CoGest ait recommandé le lancement d'un appel d'offres pour mandater un courtier, afin de clarifier la situation et optimiser les couvertures existantes, cette démarche n'a pas encore été concrétisée. Au vu des montants engagés, une actualisation reste souhaitable pour garantir une couverture adéquate et éviter toute redondance ou lacune.

### 18. Ports et plages

#### Ports :

La gestion des ports communaux reste efficace et tournée vers l'amélioration continue. Un point fort en 2024 a été l'installation de nouvelles bornes de recharge électrique pour véhicules, en partenariat avec une entreprise externe. La mise en services de ces bornes offre un service moderne et respectueux de l'environnement aux citoyens, ainsi que des recettes pour la commune.

## Plan Directeur intercommunal des rives :

La Commission souligne l'immense implication dans l'élaboration du Plan directeur intercommunal des rives, un dossier à la fois vaste, complexe et stratégique. Cet engagement témoigne d'une volonté de coordination intercommunale et d'anticipation des enjeux liés à l'aménagement du territoire et à la préservation des rives.

### 19. Tourisme

La Commission de gestion salue la réorganisation en cours de l'office du tourisme, perçue comme une évolution positive. Toutefois, elle souligne l'importance de transmettre un cahier des charges clair et complet, définissant précisément les attentes et objectifs afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace pour notre commune.

Une communication active sur l'externalisation de l'OT à la population aurait été appréciée.

### 20. Affaires culturelles

Nous avons salué la mise en place d'un processus d'attribution pour les dons, le sponsoring et les cotisations, fondé sur un recensement annuel des demandes. Cette démarche constitue une avancée vers une gestion plus transparente et équitable. Toutefois, il est important de relever que ce processus, bien qu'encourageant, n'a pas encore été finalisé. Sa concrétisation reste donc attendue afin qu'il puisse pleinement produire les effets positifs escomptés dans les années à venir.

La dissolution de l'ASLV semble plutôt bien acceptée par les sociétés locales qui sont globalement toujours aussi bien soutenue dans la commune. La participation annuelle de CHF. 20.-/ société semble être un reliquat de feu l'ASLV et sa pertinence devrait être réétudiée lors des prochains budgets.

### 21. Mobilité, transports

#### Nouvel horaire CFF

La publication du nouvel horaire CFF a suscité trois remarques de citoyens qui ont été transmises à la commission de la Mobilité de la COREB qui se charge de recueillir l'ensemble des remarques des communes vaudoises et fribourgeoises et de les relayer aux CFF.

#### Projet ligne bus St-Aubin-Sugiez :

Ce projet est toujours suivi par la COREB mais est actuellement en attente du développement du site Agrico à St-Aubin.

## Mise en place d'un concept de mobilité (selon plan de législature)

Ce plan global n'est toujours pas initié mais des projets progressent individuellement. Le plan des rives englobe un chemin pédestre et une piste cyclable et un avant-projet de l'élargissement de la piste cyclable entre Faoug et Salavaux a été mis en consultation par le canton.

## Cartes CFF

L'administration est satisfaite du nouveau système de cartes journalières CFF qui est simple d'utilisation et permet d'éviter toute perte financière pour la Commune. Ce système n'est toutefois pas apprécié des habitants en raison des tarifs élevés et d'une complexité du système qui se traduit par une forte baisse des demandes.

## 22. Routes

### Zone 30km/h

L'instauration de limitations de vitesse à 30 km/h dans certaines zones de la commune relève de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR) et de ses ordonnances d'application, ainsi que, au niveau cantonal, de la Directive cantonale relative à l'établissement et à la modification de la signalisation routière, émise par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Bien que la mise à l'enquête par publication dans la Feuille des avis officiels (FAO) soit en principe suffisante au regard de la loi, il est recommandé, dans une optique de bonne gouvernance, de diversifier les moyens d'information (affichage communal, site internet, journal local, etc.). Cette approche favorise une transparence accrue, en particulier envers les riverains directement concernés, et permet de prévenir d'éventuels mécontentements ou procédures de recours.

### Entretien

La Municipalité poursuit activement sa politique d'entretien routier, fondée sur une planification rigoureuse et des études techniques fiables. Cette approche permet un entretien préventif et optimisé, avec une priorisation des interventions selon la fréquentation, la sécurité, les demandes citoyennes et les recommandations techniques, garantissant une gestion cohérente des investissements.

De nombreux tronçons ont déjà fait l'objet d'interventions ciblées ou d'un entretien courant (marquages, trottoirs, signalisation, fauchage, nettoyage), illustrant une dynamique constante.

Un point reste toutefois sensible : la route de Chabrey, où des fissures sont apparues après des travaux réalisés en 2019. Bien qu'un accord ait été trouvé avec l'entreprise concernée, ce tronçon de route reste à entretenir. La Cogest souhaite que cette situation soit résolue dans les meilleurs délais, pour garantir la sécurité et la qualité du réseau routier dans ce village.

## 23. Forêts, Chemin AF

Nous regrettons que le remplacement du pont de la Petite Glâne à l'embouchure de Salavaux n'ait pas été intégré dès le lancement du projet de revitalisation du cours d'eau. Cette omission représente une occasion manquée d'harmoniser pleinement les aménagements environnementaux et les infrastructures existantes, dans une vision cohérente et financière.

Au vu de l'importance de ce pont pour les agriculteurs de notre commune, la Commission de gestion encourage la Municipalité à faire le maximum pour rendre ce pont utilisable le plus vite possible.

## 24. Affaires sociales

La Commission relève positivement l'implication active des autorités dans les événements marquant la vie locale, tels que l'accueil des nouveaux habitants, la journée des jeunes citoyens, la sortie des aînés, les anniversaires, ou encore les plantations avec les écoles. Ces moments de proximité et de partage renforcent les liens.

## 25. Bâtiments communaux

Le rapport de gestion confirme que plusieurs dossiers emblématiques ont connu été suivi activement en 2024 :

- La villa de Constantine a fait l'objet d'un audit énergétique (CECB+) suivi d'un pré-projet de rénovation complète en deux logements.
- Le château d'eau, dont le projet avait été interrompu, est à nouveau suivi avec un préavis prévu pour mars 2025.

Concernant la gestion des locaux inoccupés, trois salles (deux à Mur, une à Montmagny) pourraient à terme être réaffectées à la location. Un tri et un déménagement des archives historiques sont programmés, afin de libérer ces espaces. Il est toutefois à noter que ce projet, bien qu'important, n'a pas été priorisé en 2024 par rapport à d'autres dossiers.

Des réflexions ont également été engagées autour de l'usage de certaines salles communales, notamment à Vallamand-dessus (collège) et à Villars (réaffectées). Cela dénote une volonté de valorisation progressive du patrimoine immobilier.

Enfin, le système d'attribution des mandats de gré à gré repose sur des principes établis (priorité aux entreprises locales, validation municipale au-delà de CHF 2'500.-), mais n'est pas encadré par une directive formelle. La commission considère qu'une telle directive renforcerait la transparence, la traçabilité et l'équité dans la sélection des mandataires.

## 26. Police des constructions

Le service technique est toujours fortement sollicité, notamment en raison du travail conséquent lié à l'élaboration du Plan d'affectation communal (PaCom). Cette surcharge est bien identifiée et documentée, tant dans le rapport de gestion que dans les réponses aux questions. Les délais de réponse aux demandes, estimés entre trois et quatre semaines, apparaissent réalistes dans ce contexte.

La répartition des ressources humaines (2.85 EPT au total) ainsi que l'augmentation du taux d'activité du secrétariat technique (0.85 à 1.05 EPT) grâce à une réorganisation interne témoignent d'une volonté d'optimisation des ressources disponibles, sans augmentation de l'effectif total.

Fait notable, la majorité des dossiers sont désormais traités en interne, ce qui permet à la commune de renforcer sa maîtrise sur les projets. Les cas encore suivis par un prestataire externe concernent uniquement des dossiers anciens. L'externalisation semble donc en nette diminution.

Enfin, la planification progressive des projets communaux permet une meilleure priorisation des tâches et une limitation de la surcharge ponctuelle du service.

## 27. Synthèse des recommandations

Thématiques	Recommandations
Affaires culturelles	Poursuivre l'élaboration d'un processus d'attribution des sponsorings
Finances	Poursuivre les démarches afin d'optimiser les différentes polices d'assurances
Tourisme	Elaborer un cahier des charges clair et précis afin de bien définir les rôles et les objectifs et garantir une mise en œuvre optimale
Chemins AF	Examiner toutes les options disponibles afin de fournir une solution rapide pour le passage des convois agricoles sur le pont de la petite Glâne.
Bâtiments communaux	Etablir une directive d'attribution des mandats de gré à gré
Bâtiments communaux	Poursuivre la réflexion sur l'utilisation des différents bâtiments communaux

## 28. Conclusions

La Commission de gestion constate que de nombreux dossiers d'envergure sont toujours en cours et sollicitent fortement la Municipalité. La réorganisation des ressources dans le but de soulager la Municipalité et lui permettre de se consacrer à des tâches moins opérationnelles est soutenue par la Commission de gestion. La forte croissance démographique de notre commune met encore nos différents services sous pression.

La Commission de gestion salue le travail de la Municipalité afin de fournir un rapport complet et bien étayé. Elle constate que l'ambiance au sein de la Municipalité reste bonne malgré une charge de travail toujours importante. Les réponses fournies sont transparentes et nous saluons la bonne collaboration avec la Municipalité qui se veut constructive. Malgré certaines réticences pour la visite d'un service la Commission de gestion a maintenu son souhait d'instaurer des visites qui se veulent courtoises et bienveillantes et reconduira dorénavant l'exercice chaque année.

Nous profitons également de ce rapport pour remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement dévoué au service de notre Commune.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion recommande au Conseil Communal :

- D'accepter le préavis Municipal n° 2025 / 03 – Rapport de Gestion 2024

La Commission de gestion

Salavaux, le 02.05.2025

Céline Duran, Présidente

René Fluri

Alexandre Bardet

David Schwab

Karin Hügli

Jean-Claude Vioget

Christian Failloubaz : récusé